

Note de l'ambassade des Pays-Bas au ministère français des Affaires étrangères (Paris, 31 mai 1950)

Légende: Le 31 mai 1950, l'ambassade des Pays-Bas à Paris transmet une note au ministère français des Affaires Etrangères dans laquelle le gouvernement néerlandais accepte l'invitation de participer aux futures négociations sur le plan Schuman.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Fonds des institutions communautaires européennes, EC. Commission européenne-Haute Autorité CECA, CEAB. Plan Schuman: déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 et réactions, CEAB 2-14.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_de_l_ambassade_des_pays_bas_au_ministere_francais_des_affaires_etrangeres_paris_31_mai_1950-fr-aaf8dfa6-969d-4bca-abda-e5501854e812.html

Date de dernière mise à jour: 20/10/2012

Note verbale

L'Ambassade Royale des Pays-Bas présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et a l'honneur de porter à sa connaissance que le Gouvernement néerlandais, qui à maintes reprises a déjà manifesté son approbation de l'initiative française du 9 mai dernier concernant le « pool » du charbon et de l'acier, accepte par conséquent avec satisfaction l'invitation de participer aux négociations qui vont s'engager pour l'application de ce plan et s'est déclaré d'accord avec le texte du communiqué de presse que le Gouvernement français a proposé à ce sujet.

Toutefois, ce texte comportant l'acceptation de certains principes qui sont à la base du mémorandum du Gouvernement français, le Gouvernement néerlandais se voit obligé de se réserver le droit de revenir, au cours des négociations, sur l'acceptation de ces principes au cas où leur application s'avérerait impossible dans la pratique.

En portant ce qui précède à la connaissance du Ministère, l'Ambassade saisit l'occasion pour lui renouveler les assurances de sa plus haute considération.

Paris, le 31 Mai 1950

Ministère des Affaires étrangères
Paris